

Nous vous invitons à participer à une  **journée de formation**  :

## **Gestion du nourrissage en apiculture pour gagner en performance et s'adapter à de nouveaux enjeux**

**Intervenant** : Michel Bocquet – ingénieur agronome consultant, conseiller et expert en apiculture, auteur de l'ouvrage « le nourrissage en apiculture »

**Public** : Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 15 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA*)

**Durée** : 1 jour / 7 heures

Cette journée de formation aura lieu en deux endroits en Bretagne pour permettre de limiter votre temps de route et d'accueillir un maximum de personnes.

**Merci de choisir l'une ou l'autre de ces dates et de renvoyer le bulletin d'inscription joint :**

**Jeudi 9 janvier 2020 à St Jean sur Vilaine de 9h30 à 18h00**

Accueil par le GAEC Apilupy  
La Chaussée – 35 220 St Jean sur vilaine

**Vendredi 10 janvier 2020 à Daoulas de 9h30 à 18h00**

Accueil par Yves-René Henry  
Ecopole / Maison de l'agriculture bio - 29460 DAOULAS et visite de la miellerie d'Yves-René Henry

**Coût** : Je suis contributeur du collège apiculteur professionnel de l'ADA Bretagne ?

- Oui : formation gratuite
- Non, mais je suis éligible vivéa : 50€HT à charge du stagiaire, soit 60€TTC
- Non, et je ne suis pas éligible vivéa : 100€HT à charge du stagiaire, soit 120€TTC

**Règlement de la formation à joindre au moment de l'inscription.**

**Restauration :**

**Le 9 janvier à St Jean sur Vilaine : apportez votre pique nique !** Nous pourrons ainsi déjeuner sur place et prendre le temps de visiter le bâtiment et la miellerie.

**Le 10 janvier à Daoulas : en cours d'organisation.**

**Responsable de stage** : Tiphaine Daudin / 07.85.35.20.82 / [ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr](mailto:ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr)

**Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.**

## Programme de la formation

**Objectif :** A l'issue de cette formation, vous serez capables de mettre en place une stratégie de nourrissage performante sur votre exploitation en garantissant une excellente qualité des produits.

### Contenu :

- Rappels sur l'alimentation à l'échelle de l'abeille, de la colonie et du territoire
- Besoins nutritionnels des abeilles et physiologie, en relation avec leur environnement et leur santé
- Aliments des abeilles (glucidiques, protéinés, compléments alimentaires, substituts nutritionnels et compléments alimentaires, issu du commerce ou à préparer)
- Calendrier de nourrissage en fonction des objectifs et applications du nourrissage : choisir le produit en fonction des objectifs ; la date, dose et mode d'application...
- Recommandations (sanitaire, miellées, etc.)

### Modalités pédagogiques

- formation en groupe
- tour de table et attentes des stagiaires
- exposé en salle avec présentation power point
- remise de documents papiers supports de la formation
- témoignages, questions, échanges et discussion
- visite de bâtiment et de miellerie
- évaluation de la formation

*Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.*

*L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.*

*Une attestation de stage vous sera délivrée à l'issue de la formation.*



**Coupon réponse FORMATION**  
**A retourner avant le 6 janvier 2020**

**Par courrier :** GIE Elevages de Bretagne – Maison de l’Agriculture – Rue Maurice Le Lannou  
CS 64 240 – 35 042 RENNES Cedex

**Ou par mail :** [ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr](mailto:ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... tel : .....

Mail : .....

Mon statut : Je suis contributeur du collège « apiculteurs professionnels » de l’ADA Bretagne ?

- Oui
- Non, mais je suis éligible vivéa : joindre un chèque de 60€TTC à l’ordre du GIE Elevages de Bretagne
- Non, et je ne suis pas éligible vivéa : joindre un chèque de 120€TTC à l’ordre du GIE Elevages de Bretagne

**Règlement de la formation à joindre au moment de l’inscription.**

S’inscrit à la formation « Gestion du nourrissage en apiculture pour gagner en performance et s’adapter à de nouveaux enjeux » le :

- 9 janvier à St Jean sur Vilaine**    ou     **10 janvier à Daoulas**

*L’inscription à la formation est obligatoire, et est un engagement à participer à la journée choisie.  
Toute annulation d’inscription peut remettre en jeu l’équilibre financier de la journée.*